

La dyslexie-dysorthographe

Signes suspects :

- **Lecture à haute voix lente**, hésitante, difficile.
- **Lecture globale** (troncature des terminaisons, lecture d'un mot pour un autre proche).
- Difficultés à lire des nouveaux mots ou des pseudo-mots.
- **Confusions phonologiques** (entre sons proches), en particulier entre consonnes sourdes et sonores (p/b, t/d, k/g, f/v, s/z, ch/j, mais aussi on/an, é/è, u/ou).
- **Difficultés métaphonologiques** (jeux de rimes, perception des sons,...).
- **Confusions visuelles** entre lettres proches (b/d, m/n, f/t, u/n, a/o,...).
- **Inversions** de lettres (tri/tir, pla/pal, oin/ion), omissions ou ajouts de lettres.
- Difficultés à acquérir les **graphies complexes** (oi, gn, oin, ian, euil, ail,...).
- Difficultés à **mémoriser l'orthographe** des mots fréquents malgré de nombreuses répétitions, écriture phonétique et instable (un même mot écrit de plusieurs façons).
- Difficultés de **copie** (lenteur, copie lettre par lettre).
- Erreurs de **segmentation des mots** (l'égume, surla table, soni/son nid).
- Possible **surcharge cognitive** et **fatigue** durant les tâches où il faut beaucoup lire et écrire, contrastant avec une bonne concentration par ailleurs.
- Faiblesse en **mémoire de travail** auditivo-verbale (oublis si consignes trop longues, oublis de mots en dictée de phrases).

Aménagements scolaires possibles :

- Eviter la lecture à haute voix en classe si source de gêne pour l'élève.
- **Lecture à haute voix des consignes par l'enseignant.**
- **S'assurer de la bonne compréhension des consignes** en demandant à l'élève de reformuler avec ses mots.
- **Diminution de la quantité** de vocabulaire à apprendre.
- Fournir des **supports dactylographiés**, aérés (interligne 1.5) avec une **police adaptée** (Open Dyslexic, Comic Sans MS, Arial).
- Fournir les corrections des exercices.
- Eviter la **copie inutile**.
- Accorder **plus de temps** lors d'épreuves écrites (1/3 de temps supplémentaire ou 1/3 de charge en moins).
- **Ne pas pénaliser les fautes d'orthographe** dans les productions écrites.
- **Interroger l'élève par oral** dès que possible afin de comparer les performances avec les épreuves écrites et se rendre compte de l'écart.
- Mettre à disposition un **aide-mémoire** (par ex. règles de relecture, règles pour les homophones, règles sur les graphies complexes,...).
- Mettre en place un **ordinateur** comme moyen auxiliaire.

Ces mesures sont soutenues par la DGEO (Chap 5. CGE), la DGEP et l'OFPr (art. 35, al.3) !